

LE PORT-À-CATH® (PAC)



C'EST QUOI ?

Pour l'administration de médicaments de manière confortable, votre médecin vous a prescrit la pose d'une chambre à cathéter implantable. C'est un petit boîtier posé sous la peau, relié à un tube flexible introduit dans un gros vaisseau sanguin : c'est une voie veineuse centrale et permet de ne pas abîmer les veines périphériques. Il peut rester en place longtemps sans risque et supporter de nombreuses ponctions, sans douleur.

L'infirmière vous perfusera avec une aiguille dans ce boîtier, à travers la peau, après avoir mis une crème anesthésiante ou patch d'EMLA®, pour éviter toute douleur. L'aiguille est protégée par un pansement et peut rester en place jusqu'à 8 jours.

COMMENT LE MET-ON ?

C'est un chirurgien qui le met en place au bloc opératoire, sous anesthésie. Il vous expliquera le déroulement de l'intervention et les soins nécessaires par la suite. Après cicatrisation complète et quand l'aiguille n'est pas en place, vous pourrez reprendre vos activités : bains, piscine, sport. Veiller à ne pas avoir de pression ou choc sur le PAC.

RISQUES, CONSEILS ET SURVEILLANCE

Votre PAC peut se boucher, on parle alors d'obstruction. Si votre perfusion passe à l'aide d'une pompe électronique pas d'inquiétude, elle sonnera pour vous prévenir. Sinon, surveillez le bon écoulement de la perfusion, et l'absence de remontée de sang dans la tubulure.

La perfusion, peut s'infiltrer dans les tissus environnants : c'est l'extravasation. Cela peut être dû à une désunion entre le boîtier et le cathéter, une mauvaise ponction ou au déplacement de l'aiguille. On observe un gonflement, une rougeur et une douleur autour du PAC.

Malgré de bonnes règles d'hygiène, il arrive parfois d'avoir une infection sur site. Cela peut être au niveau du boîtier ou dans la voie centrale. Il faut surveiller l'absence de rougeur, écoulement, douleur ou gonflement au niveau du boîtier, ainsi que la présence de fièvre, frissons. Pour prévenir l'infection, ne mouillez pas votre pansement et surveillez qu'il ne se décolle pas lorsque l'aiguille est en place. Ne manipulez pas vos perfusions vous-même. Suivez bien les consignes données par vos soignants. Lorsqu'on retire l'aiguille, un pansement de protection est mis en place. Vous pourrez le retirer après 1h.

DANS TOUS LES CAS, il est très important pendant vos perfusions, de prévenir l'infirmier(e) : tout gonflement anormal, douleur local, rougeur, écoulement au niveau de la cicatrice et/ou point de ponction, fièvre ou frissons, picotement, gêne respiratoire.

LES DIFFUSEURS PORTABLES



C'est un réservoir qui permet d'administrer des médicaments en perfusion en continue. Le diffuseur portable est connecté à votre PAC, par un long tuyau appelé tubulure. Il peut être utilisé à l'hôpital et à domicile.

Discret, silencieux, léger, il permet de se déplacer en toute liberté et de conserver ses activités quotidiennes tout en veillant à éviter les activités salissantes. Il est fiable et solide et le produit ne risque pas de traverser. Quand il se termine, il empêche votre perfusion de se boucher, ce qui laisse un peu de temps à votre infirmier pour venir le retirer.

PRECAUTIONS A PRENDRE

Il est important de ne pas mettre le diffuseur par terre, ni en hauteur. Gardez-le soit autour de la taille, soit suspendu autour du cou, soit en sac à main sur l'épaule dans le « sac banane » qui est fourni. Vous devez prendre garde à ne pas tirer sur la tubulure, afin d'éviter de déplacer ou arracher la voie d'abord. Afin d'assurer une bonne diffusion, ne maintenez pas votre diffuseur trop près d'une source de chaleur ou d'un endroit trop froid.

Il est important de ne jamais immerger le diffuseur. Lors de la douche, placez-le en dehors de la cabine de douche.

Le diffuseur peut être placé près de vous dans le lit, ou sur la table de nuit, à votre hauteur.

COMMENT S'ASSURER DE LA BONNE PERFUSSION DU MÉDICAMENT ?

Petit à petit, le ballonnet à l'intérieur du diffuseur se dégonfle : le diffuseur fonctionne. Le traitement est terminé lorsqu'il est à plat. La durée de la perfusion reste approximative et le traitement peut se terminer légèrement en avance ou en retard, en fonction des conditions (température, viscosité du médicament, respect des consignes...)

En cas de souci avec votre diffuseur avertissez immédiatement votre infirmier(ère).

LES INFOS UTILES

L'hôpital de jour est composé de 19 places

Le service de soins est ouvert du lundi au jeudi de 7h à 17h

Les consultations d'oncologie sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Parking : Gratuit pour l'accompagnant durant la séance de chimiothérapie grâce à un pass gratuit transmis par le secrétariat de consultation

LES COORDONNÉES

Secrétariat de consultation oncologique : 0262 42 88 16 / sec-consult-onco.orc@clinifutur.net

Secrétariat de l'HDJ chimiothérapie : 0262 42 88 40 / secretariat.oncologie.orc@clinifutur.net

Secrétariat d'algologie : 0262 96 58 44

L'infirmière de suivi des inter cures : 0262 96 58 11

L'infirmière des HDJ soins oncologiques de support : 0262 54 50 34

L'infirmière d'algologie : 0262 96 58 30

Référent handicap : 0262 54 50 40

La psychologue : 0693 77 00 31

La diététicienne : 0692 95 77 28

L'assistance sociale : 0692 85 49 15

La socio-esthéticienne : 0692 60 30 23

La sexologue : 0262 96 58 44

La tabacologue : 0692 68 66 83

IRIS Réseau Gynéco Sein La Réunion : 0692 00 40 47 / coordinatrice@reseau-iris.com

Association VOL' KAN SER : 0692 03 15 19 / maisonvolkanser@gmail.com

Vital Sport Santé Le Port : 0692 38 86 00

Vous pouvez contacter les membres de la Commission Des Usagers par mail : ru.orc@clinifutur.net



<p>Mon médecin traitant</p> <p>Docteur : .....</p> <p>Tel : .....</p> <p>Mail : .....</p>	<p>Mon Infirmier(ère) Diplômé d'Etat Libéral</p> <p>NOM Prénom : .....</p> <p>Tel : .....</p> <p>Mail : .....</p>	<p>Mon laboratoire</p> <p>NOM : .....</p> <p>Ville : .....</p> <p>Tel : .....</p>
---	---	---

<p>Mon prestataire de santé à domicile</p> <p>NOM : .....</p> <p>Tel : .....</p>	<p>Mon transporteur</p> <p>NOM : .....</p> <p>Tel : .....</p>
--	---

Création Octobre 2024

MON PASSEPORT EN ONCOLOGIE AMBULATOIRE



Ce passeport contient les informations nécessaires à votre parcours. Vous devez toujours l'avoir avec vous durant votre prise en charge.

<p>1 La consultation d'annonce médicale</p> <p>ONCOLOGUE</p> <p>Le / / à h</p>	<p>2 La consultation post-annonce</p> <p>INFIRMIERE</p> <p>Le / / à h</p>	<p>3 L'évaluation des besoins en soins de support</p> <p>HDJ PRE-CHIMIO</p> <p>Le / / à h</p>
<p>4 Le traitement</p>	<p>5 Les soins de supports</p>	<p>6 La continuité des soins</p>

Nom de naissance	Nom utilisé
1er prénom	Date de naissance

Vous êtes sur le point d'être pris en charge au sein du service Calypso. (centre associé à la Clinique Sainte-Clotilde) qui rassemble :

Les consultations médicales d'oncologie  
Les Hôpitaux De Jour (HDJ) de chimiothérapie & de Soins Oncologiques de Support (SOS)  
Et autres traitements médicamenteux systémiques du cancer : immunothérapie, thérapie ciblée...

Nous vous souhaitons la bienvenue

GROUP E - D E - S A N T E C L I N I F U T U R Clinique Les Orchidées

30, Avenue Lénine 97420 LE PORT CEDEX Standard : 02 62 42 80 00- Fax : 02 62 42 80 49 orc@clinifutur.net www.clinifutur.net | f i n @

GROUP E - D E - S A N T E C L I N I F U T U R Clinique Les Orchidées



Je consulte le livret d'accueil en ligne

Ou Appelez le 15

Le Port - 0262 45 45 02 / St Paul ou l'Eperon - 0262 39 69 06 / Saint Leu - 0262 22 32 23 SOS médecin : contactez votre médecin traitant ou En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture du service Calypso,

Depuis l'annonce de la maladie, vous avez reçu beaucoup d'informations. Nous allons vous accompagner tout au long de votre parcours de soins. Notre équipe est pluridisciplinaire, et regroupe des compétences variées. Pour vous accompagner, le « **dispositif d'annonce** » est mis en œuvre.

## 1. LA CONSULTATION D'ANNONCE MÉDICALE



Vous êtes reçu(e) par la **secrétaire de consultation** : elle va constituer votre dossier administratif et préparer le dossier médical pour la consultation.

Pour rappel, votre traitement est pris en charge à 100% dans le cadre de l'Affection Longue Durée (ALD).

Ensuite, l'**oncologue médical** vous reçoit en consultation d'annonce. La décision thérapeutique vous est présentée et expliqué, puis repris sous forme d'un programme personnalisé de soins : le **Programme Personnalisé de Soins (PPS)**. Cette décision thérapeutique est décidée en **Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)**.

## 2. LA CONSULTATION POST-ANNONCE



À la suite de cette consultation, vous êtes reçu(e) par la **secrétaire de chimiothérapie** qui va programmer la consultation post-annonce avec une infirmière. La secrétaire vous remet le livret d'accueil de l'établissement à ce moment-là. Si votre Port-À-Cath® (PAC) n'a pas été posé avant le traitement, la secrétaire se chargera d'organiser la pose du PAC.

L'**infirmière de la consultation post-annonce** vous reçoit en entretien, dans un espace de consultation.

Elle reformule avec vous votre projet de chimiothérapie, vous en rappelle le déroulement, vous rappelle les différents effets secondaires attendus, vous remet les ordonnances et votre PPS proposé et expliqué par le médecin. Ce PPS est à **rapporter, daté et signé, lors de votre prochaine venue**. Elle répondra à toutes vos interrogations et contactera l'oncologue au besoin. Elle vous précisera votre 1er RDV de chimiothérapie et vous donnera accès aux soins de support lors d'une ½ journée d'hospitalisation. C'est un temps d'accompagnement privilégié entre le soignant, votre entourage et vous-même.

## 3. L'ÉVALUATION DES BESOINS EN SOINS DE SUPPORT



Avant de commencer votre traitement, la **rencontre de l'équipe de soins de support**, va permettre d'évaluer vos besoins et de chercher à y répondre par une évaluation individuelle ou sous la forme d'atelier de groupe. Les « **soins de support** » sont « *l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades, parallèlement aux traitements spécifiques, lorsqu'il y en a, tout au long des malades graves* ».

Les soins proposés sont la prise en charge **diététique et nutritionnelle**, un accompagnement **psychologique**, un accompagnement **social, familial et professionnel**, l'aide à la pratique d'une **activité physique adaptée**, des conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants. Vous pourrez accéder à un **médecin algologue** selon vos besoins.

## 4. LE TRAITEMENT



Il se fait dans le service « Calypso », en hôpital de jour. Vous devez réaliser un **bilan sanguin 48h avant votre cure** : le matin, à jeun, soit par un infirmier libéral, soit par le laboratoire. Ce bilan est faxé au secrétariat et examiné par l'oncologue.

La veille ou l'avant-veille de votre cure, **une consultation pré-chimio est organisée avec l'oncologue ou l'infirmière vous appellera** pour évaluer votre état général. Cette évaluation clinique + les résultats de la prise de sang permettront de valider la réalisation du traitement.

Le jour du traitement, il est important de prendre vos **médicaments habituels**, en plus des **traitements prescrits par l'oncologue**. Il n'est pas nécessaire de venir à jeun.

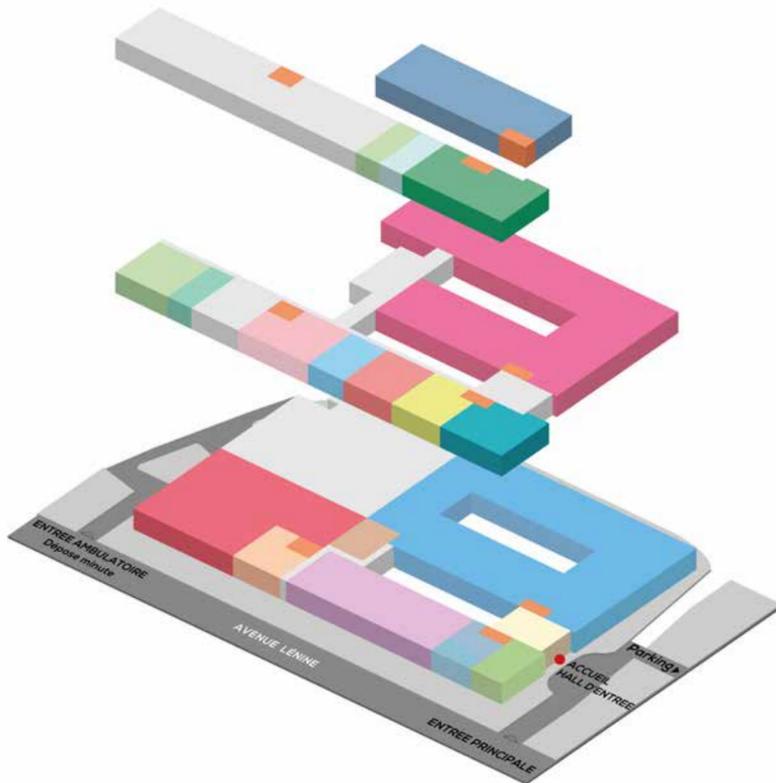
Ne pas oublier la **pose du patch EMLA® sur le PAC, 1h30 avant la cure**.

À **votre arrivée**, vous serez accueilli par l'infirmier(ère) ou l'aide-soignant(e).

**Lors de l'administration** de votre chimiothérapie, un oncologue chimiothérapeute est toujours présent dans le service.



## PLAN DE LA CLINIQUE



## 5. LES SOINS DE SUPPORT



En alternance avec les séances de chimiothérapie, et selon vos besoins, **l'équipe soins de support peut intervenir lors des séances de traitements médicamenteux ou lors d'une HDJ** :

- Médecins spécialisés : **Algologue, Nutritionniste**
- **Psychologue, Assistante sociale, Diététicienne, Kinésithérapeute**
- La **socio-esthéticienne**, peut vous faire bénéficier de ses soins et conseils lors de vos séances.
- Le **music-olfactothérapeute**, lors de vos séances, vous proposera de vous relaxer en associant une écoute musicale à la respiration d'un mélange aromatique.
- La **réflexologue plantaire**, lors de vos séances, vous proposera un moment de détente par des massages au niveau de la plante des pieds
- La **sexologue** vous conseille à une période parfois sensible dans la reprise de la sexualité et l'intimité du couple.

## 6. LA CONTINUITÉ DES SOINS



### Les consultations de suivis médicaux

Le traitement se poursuit dans le service. Des suivis médicaux réguliers sont réalisés, dans le service de consultation, par l'oncologue médical. La prise de RDV se fait auprès de la secrétaire de consultation.

### Mon Espace Santé



Vos comptes-rendus médicaux sont disponibles dans Mon espace santé : [www.monespacesante.fr](http://www.monespacesante.fr) ou sur l'application. Ils sont également envoyés à votre médecin traitant sauf avis contraire de votre part.

### En cas d'urgence

Il est normal d'avoir des effets indésirables. Ceux-ci sont fréquents mais loin d'être systématiques. Il existe aujourd'hui de nombreuses méthodes pour rendre les traitements plus supportables.

Si la chimiothérapie devient anormalement supportable, n'hésitez pas à :

- Nous téléphoner dans le service du lundi au vendredi, de 7h à 17h
- Contacter votre **médecin traitant** ou **SOS médecin**

Un certain nombre de signes doit impérativement vous inciter à prendre contact avec votre médecin traitant :

- **Nausées et vomissements importants** vous empêchant de manger et surtout de boire.
- **Fièvre supérieure à 38.5°C** ou **fièvre avec frissons** : il faudra dans ce cas faire une prise de sang et prévenir votre médecin.
- **Diarrhées persistantes plus de 48h**, avec plus de 6 selles par jour ou en cas de sang dans les selles.
- **Constipation importante** et inhabituelle supérieure à 3 jours.
- **Saignements** quel qu'il soit.
- **Douleur** importante et/ou inhabituelle.

## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

L'ensemble de l'équipe médico-soignante et administrative est à votre disposition afin de répondre à vos besoins :

- Oncologue médical
- Infirmiers (ères)
- Aide-soignant(e)
- 1 secrétaire dédiée aux RDV de chimiothérapie et 1 secrétaire dédiée aux RDV de consultations
- Agents de service
- Cadre de santé

